

DECNRH/1/2017

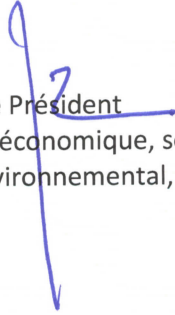
DÉCISION

portant désignation des agents autorisés à visionner des enregistrements

Le Secrétaire général du CESE, responsable du système de vidéosurveillance
Le directeur du patrimoine immobilier et de la logistique, responsable de la sécurité
Le directeur adjoint du patrimoine immobilier et de la logistique

Le responsable de l'exploitation du système de vidéosurveillance
Le responsable des chargés d'accueil et de sécurité
Les chargés de sécurité, SSIAP2, chargés d'exploitation.

Fait à Paris, le 17 JAN. 2017


Le Président
du Conseil économique, social
et environnemental,